

H.U.B

HÔPITAL UNIVERSITAIRE
DE BRUXELLES
ACADEMISCH ZIEKENHUIS
BRUSSEL



Construire sa famille avec un donneur de sperme ou une donneuse d'ovules



Qu'est qu'un.e donneu.r.se : personne qui donne gratuitement son matériel génétique (gamètes) sur base d'une convention avec un centre de fécondation in vitro.

Ces gamètes (sperme ou ovule seront utilisés au cours d'une procréation médicalement assistée pour aider des futurs parents.

Sans lien légal possible entre l'enfant et le donneur.

Quels sont les choix qui s'offrent à vous ?

- 1 **DON ANONYME STRICT :** situation où l'identité du donneu.r.se ne pourra être révélée, ni aux parents, ni aux personnes issues du don.
- 2 **DON ANONYME AVEC IDENTITÉ RÉVÉLABLE :** situation où l'identité du donneu.r.se ne pourra être révélée aux parents. La personne issue du don pourra y avoir accès à sa demande selon le contexte légal en vigueur ; les donneurs ayant donné leur accord en ce sens.
- 3 **DON DIRIGÉ :** situation où le donneu.r.se et parents se sont choisis ; les parents pourront transmettre eux-mêmes l'identité du donneur à l'enfant.

Open donneur : Situation où des données non identifiantes sont connues des parents dès la conception. Cette option est actuellement interdite en Belgique.

Vous avez un projet d'enfant et souhaitez avoir recours à un(e) donneur(euse)



Vous souhaitez devenir donneur